



PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne



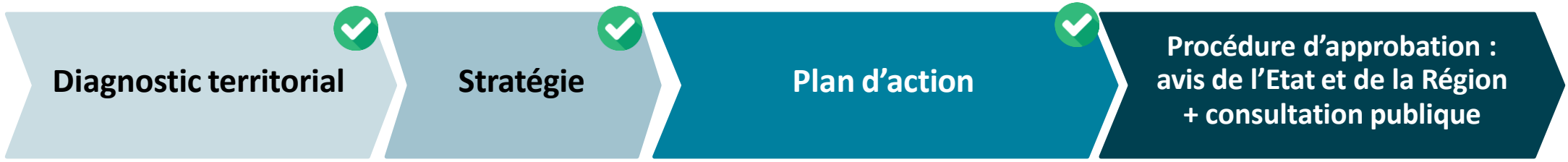
Plan Climat Air Énergie Territorial

Programme d'actions
Juin 2023

BL
évolution

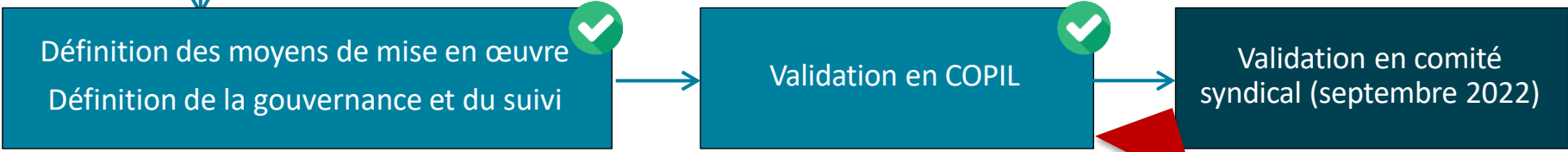
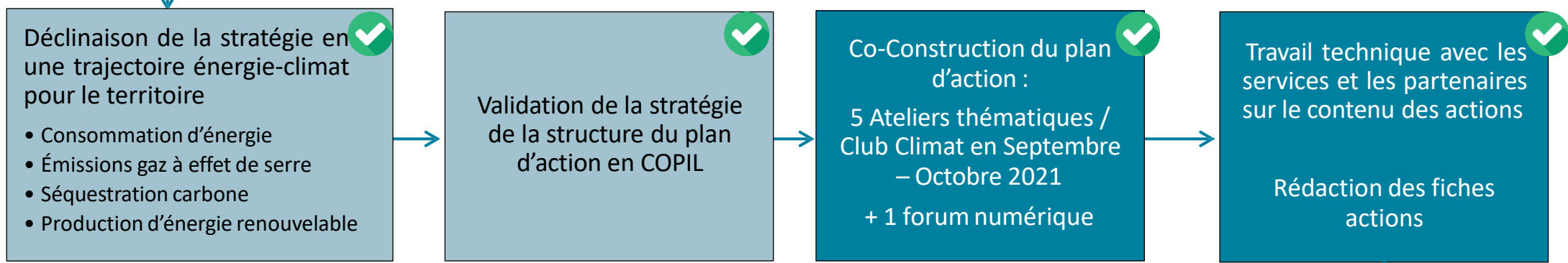
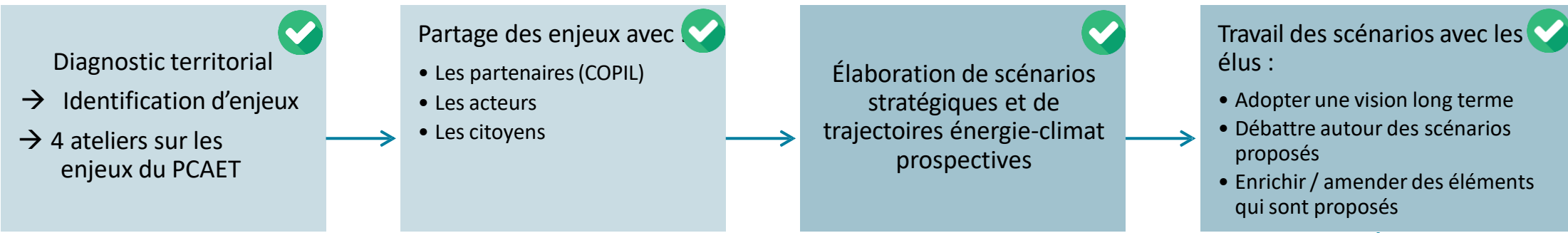


Méthode d'élaboration du PCAET



Définir une vision à long terme

Définir le comment

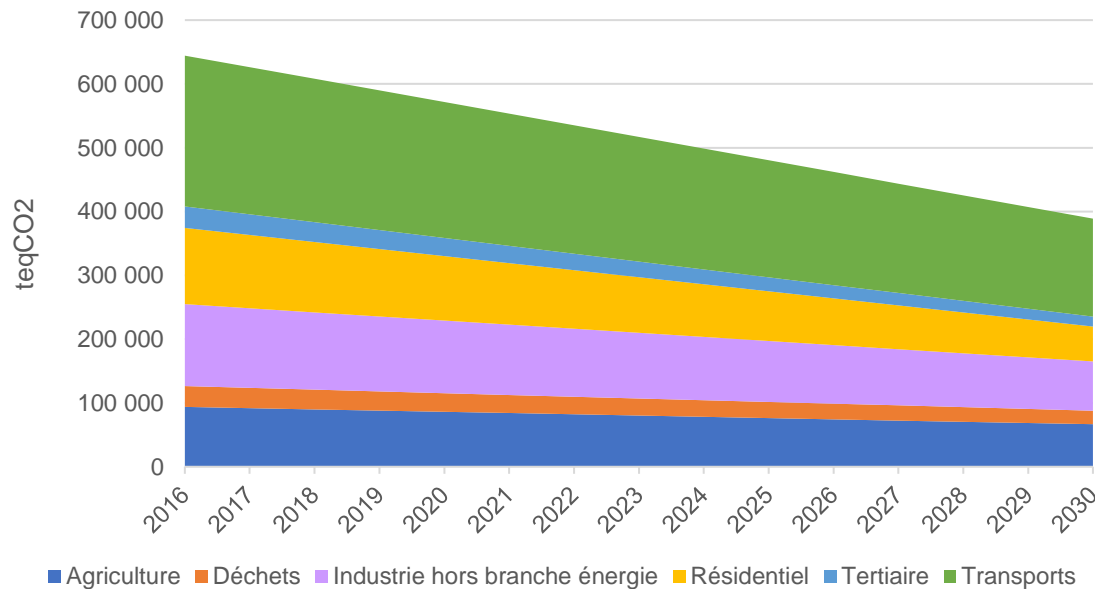


Rappel de la stratégie

Le scénario du PETR FOLS

Scénario du PETR FOLS : trajectoires Energie et GES

Emissions de gaz à effet de serre
(trajectoire visée)

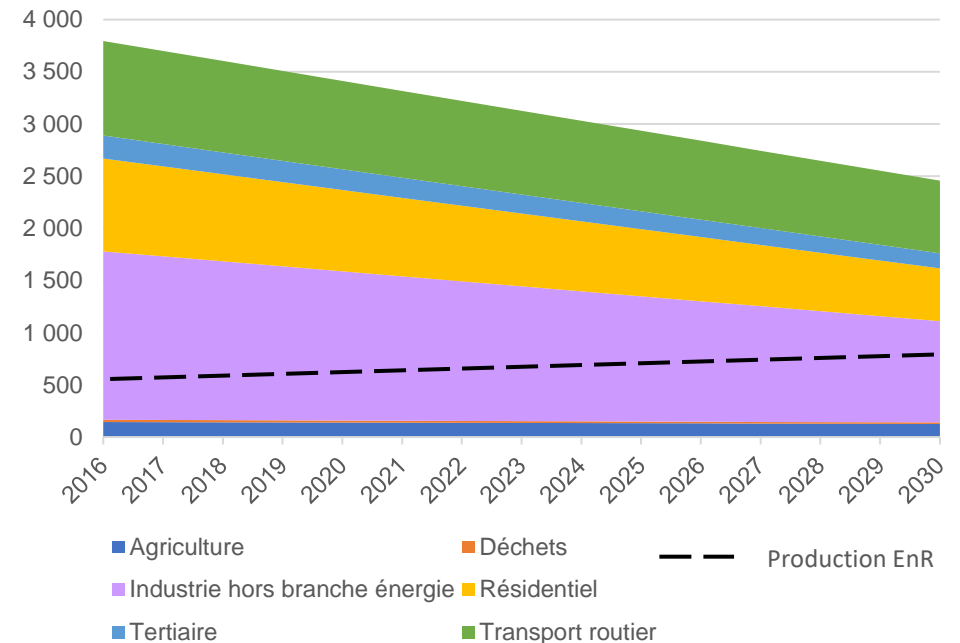


Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030	% 2016 - 2050
Agriculture	-2,8%	-29%	-86,4%
Résidentiel	-6,3%	-54%	-88,1%
Tertiaire*	-6,3%	-54%	-61,6%
Transports	-3,5%	-35%	-98,8%
Industrie	-4,2%	-40%	-81%
Déchets	-3,5%	-35%	-70%
Total	-4,3%	-41%	-87,3%

La Stratégie Nationale Bas Carbone est respectée pour chacun des secteurs

* Faible diminution du secteur tertiaire en 2050 car l'augmentation de la surface tertiaire prévisionnelle vient contrebalancer la réduction des émissions du secteur

Consommation d'énergie (trajectoire visée)



Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030	% 2016-2050
Agriculture	-1,1%	-12%	-36,9%
Résidentiel	-4,5%	-43%	-72,6%
Tertiaire	-3,5%	-35%	-51%
Transports	-2,7%	-28%	-59,7%
Industrie	-4,2%	-40%	-83%
Déchets	-3,5%	-35%	-60%
Total	-3,6%	-36%	-71,2%

Le SRADDET Centre Val de Loire est respecté pour chacun des secteurs

Le rôle du PETR

Pour ce plan à l'horizon 2028, le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et ses 4 communautés de communes membres adoptent un rôle **d'exemplarité sur leur patrimoine et sur leurs compétences**.

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne adopte un rôle de **coordinateur de la transition écologique** sur son territoire en mobilisant tous les acteurs et citoyens, et en évaluant l'avancée de la transition écologique sur son territoire et l'atteinte des objectifs à l'échelle de tout le territoire à 2028 (avec une évaluation intermédiaire à 2025) :

Ces objectifs à 2028 s'inscrivent dans une trajectoire globale du territoire à 2030 et 2050.

Le territoire a pour stratégie de renforcer de nombreuses dynamiques déjà existantes et d'en développer de nouvelles afin de se positionner sur cette trajectoire ambitieuse d'ici 2028 et tout au long des 6 années de mise en œuvre du Plan.

Pour atteindre les objectifs à 2028, le territoire devra assurer une **montée en charge de ses moyens**, qui se poursuivra dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux suivants. Le PCAET est une démarche qui concerne tous les acteurs du territoire : PETR, communautés de communes, communes, citoyens, associations, entreprises, agriculteurs, etc. C'est à travers une mobilisation conjointe que la mise en œuvre du Plan d'Actions sera un succès.

L'ensemble des acteurs seront mobilisés pour atteindre les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de de PCAET. Les moyens nécessaires sont des objectifs à atteindre avec l'ensemble des acteurs pour atteindre la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre visée dans la stratégie.

Un **comité de pilotage**, ayant mené l'élaboration du PCAET, composé d'élus et de techniciens du PETR et des 4 communautés de communes, de représentants des services de l'Etat et la Région, **se réunira chaque année pour suivre et évaluer les actions** de ce Plan.

Aussi, pour assurer le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le PCAET, un **tableau de suivi** reprenant l'intégralité des actions et leurs objectifs, a été élaboré et servira de tableau de bord tout au long des six années de mise en œuvre du PCAET.

Le programme d'action

Axes du programme d'actions

- 1. Bâtiment et habitat**
- 2. Mobilité**
- 3. Agriculture, biodiversité, consommation**
- 4. Economie locale, tourisme et déchets**
- 5. Energies renouvelables**
- 6. Culture commune et mobilisation des acteurs**
- 7. Collectivités exemplaires**



Actions	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>1. Mieux accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation, et les faire bénéficier d'un parcours complet d'accompagnement ★</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication sur les acteurs pouvant accompagner la rénovation énergétique. - Etudier la possibilité de mettre en place un outil d'accompagnement des particuliers à l'échelle du PETR - Créer une plaquette d'accompagnement à la rénovation <p>2. Développer les OPAH et accompagner les ménages les plus précaires</p> <p>3. Adapter le bâti en améliorant la qualité de l'air intérieur et en anticipant les conséquences du changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les îlots de chaleur et rendre les quartiers plus habitables - Renforcer la place de la nature en ville, créer des « îlots de fraîcheur » et générer de la biodiversité - Mener des actions de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur 	<p>Porteurs : PETR FOLS, CC, Communes</p> <p>Autres acteurs : ADIL, Région, Communes, ANAH, Conseil Départemental du Loiret, Liga'Air, CAUE</p>	<p>ADIL : 0,5 ETP à court terme, 2 ETP à long terme</p> <p>Autres moyens existants : Agents OPAH, Coordinateur CLS</p>	<p>Plaquette accompagnement : 5 000€</p> <p>Coût des aides pour les travaux + suivi de l'animation : à définir selon les CC</p> <p>Actions de sensibilisation à la qualité de l'air : 3200€</p>
<p>Total Axe 1</p>		<p>Court terme : Moyens existants (0,5 ETP ADIL, OPAH, CLS)</p> <p>Moyen terme : 2 ETP accompagnement particuliers (ADIL...) +moyens existants (OPAH, CLS)</p>	<p>5 000 € / an + aides financières aux particuliers par CC</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>4. Mener une étude mobilité à l'échelle du PETR en lien avec les Communautés de communes et les territoires voisins - Réaliser un plan de mobilité simplifié</p> <p>5. Etudier la possibilité d'organiser des services itinérants (consultations médicales, services administratifs, etc.) - Recenser les services itinérants du territoire - Promouvoir les maisons France Services</p> <p>6. Développer un réseau de coworking sur le territoire - Recenser les lieux déjà existants et les faire largement connaître - Encourager la création de lieux de coworking</p> <p>7. Rendre plus efficaces les transports en commun ★ <i>Proposer des pistes d'amélioration à la région Centre-Val de Loire</i> - Etudier la possibilité de mettre en place des parkings sécurisés aux arrêts de bus et aires de covoiturage</p> <p>8. Soutenir la création d'une ligne de transports en commun Orléans – Châteauneuf (ligne ferroviaire, bus) qui serait à long terme ouverte jusqu'à Gien</p> <p>9. Promouvoir et accompagner le développement des véhicules basses émissions pour les véhicules légers et la logistique - Etudier les besoins du territoire, et mettre en place davantage des bornes de recharge</p>	<p>Porteurs : PETR, CC, Communes, élus du territoire</p> <p>Autres acteurs : Conseil départemental du Loiret, Orléans Métropole, TOPOS, Associations, Région, JV Malin, communes, Enedis, SNCF</p>	<p>Besoin de 0,5 ETP chargé de mission mobilité (PETR) suivi et mise en œuvre du PMS</p> <p>0,2 ETP du coordinateur du CLS déjà en poste</p>	<p>Subventions CRST 80 %</p> <p>Coût d'une étude mobilité : 60 000 € à l'échelle des 4 CC avec 50% de subvention des appels à projet AVELO, peut intégrer un Schéma directeur cyclable</p> <p>Communication : 1 000 € / an</p> <p>Coût de réhabilitation de bâtiment en espace de coworking : 10 000 € / tiers lieux * 2 tiers lieux / an = 20 000 € / an</p> <p>Coût installation + gestion des bornes : 10 000 € / borne / an * 10 bornes / an = 100000€/an</p>
<p>Total actions 4 à 9</p>		<p>0,7 ETP</p>	<p>Année 1 : 80 000 € Années suivantes : 120 000 € / an (2 coworking + 10 bornes élec)</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>10. Développer l'éco-conduite sur le territoire</p> <p>11. Inciter les entreprises et commerçants à coordonner les déplacements <i>- Travailler avec les entreprises à l'échelle des zones d'activités</i></p> <p>12. Développer le réseau cyclable sur le territoire, à travers la mise en place d'un Schéma directeur cyclable, afin de développer l'usage du vélo au quotidien ★</p> <p>13. Développer Rezo Pouce : le faire connaître largement, le prolonger au-delà du territoire</p> <p>14. Etudier la possibilité de mettre en place, dans certaines communes, une borne de recharge centrale, et un véhicule électrique partagé, disponible pour tous sur réservation</p>	<p>Porteurs : PETR, CC, Communes, entreprises</p> <p>Autres acteurs: EPF 45, Communes, Citoyens, Région, Enedis, Conseil départemental du Loiret, territoires voisins, entreprises du territoire</p>	<p>0,1 ETP du chargé de mission mobilité/Rezo Pouce</p> <p>0,2 ETP pour le suivi du Schéma directeur cyclable (chargé de mission mobilité)</p>	<p>Coût Schéma cyclable PETR : 60 000 € avec subventions AAP AVELO (intégré dans l'étude mobilité)</p> <p>Coût aménagements : environ 10€/hab/an (avec 50% à 70% d'aides)</p> <p>Rézo Pouce : 15 000 € par an (adhésion, animation, communication...) <i>Projet aidé par la Région Centre-Val de Loire, la préfecture du Loiret et le département du Loiret.</i></p> <p>Subventions CRST possibles</p>
<p>Total actions 10 à 14</p>		<p>0,3 ETP</p>	<p>Année 1 : 15 000 € Années suivantes : environ 1M€ / an en investissements infrastructures cyclables (subventions >50%)</p>
<p>Total Axe 2</p>		<p>1 ETP</p>	<p>Année 1 : 95 000 € Années suivantes : environ 1,1 M€ / an</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>15. Encourager les exploitants à avoir des pratiques agro-écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations aux pratiques vertueuses - Informer sur les aides - Valoriser les exploitations exemplaires <p>16. Faciliter l'adaptation au changement climatique en soutenant les expérimentations et les nouvelles initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les agriculteurs à identifier les vulnérabilités et atouts de leur exploitation <p>17. Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, les circuits courts, le soutien à une agriculture vivrière de qualité, et la sensibilisation à une alimentation responsable et durable ★</p> <p>18. Agir pour préserver et accroître la biodiversité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les Inventaires de Biodiversité Communale 	<p>Porteurs : Chambre d'agriculture, PETR, Agriculteurs</p> <p>Autres acteurs : Groupements d'agriculteurs ; Communes, Associations ; PNR, CUMA du territoire, CAUE, Fredon, Graine Centre, INRAe, Région</p>	<p>0,1 ETP agent PCAET</p> <p>0,6 ETP de l'animateur du PAT</p>	<p>Coût des diagnostics à l'exploitation (prestation Chambre d'agriculture)</p> <p>Coût Défi alimentation (5 ateliers) : 2 000 € de reste à charge pour la collectivité après subventions.</p> <p>Actions de sensibilisation et communication</p>
<p>Total actions 15 à 18</p>		<p>0,7 ETP</p>	<p>10 000€ / an + convention CA</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>19. Prévenir et anticiper les conséquences déjà visibles du changement climatique sur les forêts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir des expérimentations d'essences - Sensibiliser le grand public - Travailler sur la prévention des feux de forêts <p>20. Assurer une bonne gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les cours d'eau (GEMAPI) - Soutenir les expérimentations : réutilisation eaux usées... - Prévenir le risque inondation (PAPI) ★ <p>21. Faciliter la reprise des exploitations en développant les programmes d'« Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation - Communiquer sur le dispositif AITA 	<p>Porteurs : , ONF, CRPF, CC, Communes, Syndicat des rivières, agriculteurs, Chambre d'Agriculture</p> <p>Autres acteurs : CEPRI, Agence de l'eau, PETR, ARB, Région (financier)</p>	<p>0,2 ETP des agents du PETR (agriculture/alimentation, PCAET...)</p> <p>Moyens existants GEMAPI</p>	<p>Actions ponctuelles de sensibilisation pour le grand public</p> <p>Coût compétence GEMAPI</p> <p><i>Possibilité de faire financer certaines actions dans les dispositifs régionaux (CRST, A vos ID) ou via des appels à projets</i></p>
<p>Total actions 19 à 21</p>		<p>0,2 ETP</p>	
<p>Total Axe 3</p>		<p>0,9 ETP</p>	<p>Environ 10 000 € / an + convention avec CA + coûts GEMAPI</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers nécessaires
<p>22. Accompagner les entreprises du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité de créer un poste interne d'ambassadeur économique du climat - Soutenir et accompagner la mise en place d'un Club RSE local <p>23. Développer l'économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'Objectifs Territorial Transition, dispositif de l'ADEME <p>24. Sensibiliser les acteurs du tourisme et agir pour le tourisme local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre du tourisme à vélo ; accompagner les acteurs touristiques pour l'obtention de label <p>25. Développer de nouvelles filières de recyclage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement de ressourceries <p>26. Etudier la possibilité d'assurer un broyage des déchets verts, à intervalles réguliers, grâce à un broyeur itinérant</p> <p>27. Maintenir la sensibilisation aux habitants sur le recyclage ★</p>	<p>Porteurs : CC, CCI, PETR, Entreprises, Office du tourisme, Syndicats de déchets, Associations</p> <p>Autres acteurs : Ademe, PETR, Communes, CMA, Clubs entreprises locaux, associations de commerçants, Conseil départemental du Loiret, ADRTL, ADS, Val Espoir</p>	<p>Temps passé des développeurs économiques déjà en poste dans les CC + 0,3 ETP dans l'accompagnement énergie – climat des entreprises (COT Transition) et économie circulaire</p> <p>0,1 ETP du chargé de mission PCAET</p>	<p>Actions ponctuelles de sensibilisation / visites : 2000 € / an + budget com tourisme vertueux 2000 € / an (livret...)</p> <p>350 000 € disponibles sur 4 ans dans le cadre du COT Transition</p> <p>16 000 € / an pour une opération Eco Défis (CMA)</p> <p>Subvention ressourcerie : dispositif régional : A vos ID ou aide CRST</p>
<p>Total Axe 4</p>		<p>0,4 ETP + moyens existants Dev éco</p>	<p>20 000 € / an + sub. COT Transition</p>





Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers nécessaires
<p>28.Mener des études précises sur les potentiels et les espaces les plus adaptés du territoire pour y développer des équipements en énergie renouvelable</p> <p>29.Soutenir les projets de géothermie couplés à des réseaux de chaleur (dans le cadre du COT EnR) ★</p> <p>30.Développer le solaire photovoltaïque et le solaire thermique sur les bâtiments - <i>Faire réaliser un cadastre solaire</i></p> <p>31.Développer des projets de parc solaire au sol sur friche industrielle inutilisable</p> <p>32. Initier et soutenir des projets « nouvelles énergies » appuyés sur une participation citoyenne - <i>Impulser une dynamique entre élus et citoyens</i></p> <p>33. Développer des projets de méthanisation sans concurrencer la production alimentaire</p> <p>33 bis. Action n°33 bis: Assurer l'indépendance énergétique du territoire grâce à la diversification du mix électrique</p>	<p>Porteurs : PETR, CC, Communes, Propriétaires, syndicats de déchets</p> <p>Autres acteurs : BRGM, Fibois, Ademe, PETR Pays Loire Beauce, entreprises, agriculteurs, CCI, citoyens, Région</p>	<p>0,5 ETP de l'animateur COT EnR</p> <p>0,2 ETP de l'animateur PCAET + COT Transition (solaire + participation citoyenne)</p> <p>Moyens existants : agent multi-EnR Fibois + CA</p> <p>Etat / DDTM-DREAL , nouveau pôle projet ENR, Loiret : soutien technique et accompagnement pour les projets de méthanisation, solaire, hydrogène et éolien (pas financier)</p>	<p>Schéma Energie renouvelables : environ 40 000 €</p> <p>Prestations CA pur méthanisation</p> <p>Subventions : → 45 % de subventions du COT EnR pour les installations de géothermie et de solaire thermique (agriculteurs, entreprises, collectivités...) → Possibilités de subventions A vos ID, COT Transition, appels à projet pour les projets citoyens</p>
<p>Total Axe 5</p>		<p>0,7 ETP</p>	<p>Année 1 : 40 000 € Années suivantes : à définir</p>





Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains bruts nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>34. Multiplier les formations / sensibilisations des élus et des personnels des collectivités aux problématiques climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser le catalogue de formations de l'ADEME - S'appuyer sur les événements du territoire <p>35. Rassembler les citoyens autour de la transition écologique ★</p> <ul style="list-style-type: none"> - Editer un guide de la consommation responsable - Diffuser un outil de calcul d'empreinte carbone <p>36. Animer un réseau intercommunal de référents PCAET (1 référent par commune)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désigner un référent pour chaque commune qui le souhaite - Faire vivre le club climat au-delà du PCAET - Organiser une réunion annuelle de suivi des actions du PCAET 	<p>Porteurs : PETR, CC, Communes</p> <p>Autres acteurs : Ademe, Associations, écoles, collèges, Syndicats de déchets, entreprises</p>	<p>0,5 ETP de l'animateur PCAET</p> <p>0,1 ETP animateur COT Transition</p> <p>+ Identification de relais dans les communes volontaires (pas nécessairement un agent)</p>	<p>Enveloppe COT Transition 350 000 €</p> <p>Formations ADEME gratuites pour les collectivités</p> <p>3 000 € pour un guide des éco-gestes</p> <p>Programme Watty (75 % de subventions) : 25 classes / an * 250€/classe = 6250€/an</p> <p>Frais de communication et frais liés à des événements ponctuels (journée de l'environnement, défi familles...) : 5000 € / an</p>
<p>Total Axe 6</p>		<p>0,6 ETP</p>	<p>11 000€ / an</p>



Actions principales	Exemples d'acteurs	Moyens humains nécessaires	Moyens financiers bruts nécessaires
<p>37. Rendre exemplaires les bâtiments et l'éclairage public ★</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic de l'ensemble des bâtiments publics du territoire et proposer des plans de rénovation par commune <p>38. Rendre exemplaires les déplacements des administrations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules moins polluants pour les flottes automobiles communales - Achats de véhicules groupés entre les territoires - Limiter les besoins de se déplacer <p>39. Faire des collectivités des acteurs agissant en faveur de la biodiversité</p> <p>40. Engager un Plan global, afin de rendre les consommations et les achats des collectivités exemplaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des critères environnementaux dans la commande publique - Favoriser les échanges de bonnes pratiques 	<p>Porteurs : PETR, CC, Communes</p> <p>Autres acteurs : Région (CRST), Ademe, ARB, FREDON, CAUE, Topos, Associations</p>	<p>0,1 ETP du chargé de mission PCAET</p> <p>0,2 ETP du chargé de mission biodiversité du PETR</p>	<p>Coût des travaux de rénovation (subventionnés dans le cadre du CRST notamment). Indicateur : 1 M€/an pour 10 000 hab, soit environ 10 M€/an pour toutes les collectivités (CC, PETR, communes) à l'échelle du PETR</p> <p>Coût du renouvellement de l'éclairage public (subventionné par le CRST)</p> <p>Surcoût véhicule électrique : 10 k€</p> <p>Actions biodiversité aidées par le CRST et A vos ID + appels à projet réguliers</p>
		0,3 ETP	10 M€ / an répartis entre communes, CC et PETR Hors rénovation : 10 k€/an

Axe				
	Total	An 1	Total	An 1
1. Bâtiment et Habitat	2	0,5	5 k€ / an	5 k€
2. Mobilité	1	1	1,13 M€ / an	181 k€
3. Agriculture, biodiversité, consommation	0,9	0,9	10 k€ / an	10 k€
4. Economie locale, tourisme et déchets	0,4	0,4	20 k€ / an	20 k€
5. Energies renouvelables et décarbonées	0,7	0,7	À définir	40 k€
6. Culture commune et mobilisation des acteurs	0,6	0,6	11 k€ / an	11 k€
7. Collectivités exemplaires	0,3	0,3	10 M€ / an	10 M€
TOTAL	5,9 ETP	4,4 ETP	11,2 M€ / an	10,3 M€
TOTAL hors investissements (infrastructures et rénovation)	5,9 ETP	4,4 ETP	80 k€ / an	270 k€



Hypothèse : 2,6 ETP pendant 3 ans, puis 4,8 ETP pendant 3 ans – 1 ETP : 50 000 €/an

Périmètre				Soit 65 €/hab/an
Total	5,9 ETP (dont 3,2 existants)	11 M€ / an	Investissement	
		80 k€ / an	Fonctionnement	
Total à engager sur l'année 1	4,4 ETP (dont 3,2 existants)	10 M€	Investissement	
		270 k€	Fonctionnement	

Et de nombreux financements possibles : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

<p>Moyens humains existants (3,2 ETP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • chargé de mission PCAET : 0,5 ETP • chargé de mission PAT : 0,7 ETP • chargé de mission biodiversité du PETR : 0,2 ETP • Coordinateur CLS : 0,2 ETP • COT Transition : 0,5 ETP • COT EnR : 0,5 ETP • Chargé de mission Rézo Pouce : 0,1 ETP • Conseiller ADIL actuel : 0,5 ETP • agent multi-EnR Fibois, agents dev éco, conseillers ADIL, Agents OPAH, Coordinateur CLS 	<p>Moyens humains nécessaires (1,2 ETP à court terme, 2,7 ETP à long terme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé de mission mobilité et vélo : 0,7 ETP pour l'étude et le suivi (mobilité + vélo) • Chargé de mission PCAET : besoin de 0,5 ETP supplémentaire pour la mise en œuvre des actions • Rénovation énergétique logements : 1,5 ETP long terme
---	---

Synthèse hors rénovation

Périmètre				Soit 8,7 €/hab/an
Total PETR FOLS	5,9 ETP (dont 3,2 existants)	1 M€ / an	Investissement	
		80 k€ / an	Fonctionnement	
Total PETR FOLS à engager sur l'année 1	4,4 ETP (dont 3,2 existants)	0 €	Investissement	
		270 k€	Fonctionnement	

Et de nombreux financements possibles : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



Hypothèse : 2,6 ETP pendant 3 ans, puis 4,8 ETP pendant 3 ans – 1 ETP : 50 000 €/an

Synthèse

Exemples de co-bénéfices des actions du PCAET

Certaines actions, comme la rénovation énergétique des bâtiments publics, la régulation de l'éclairage public la nuit, la maison de l'habitat et de l'énergie, ou la participation financière dans des projets citoyens de production d'énergie renouvelable, **permettent in fine au territoire du PETR FOLS de faire des économies, ou de stimuler l'économie locale**. Plusieurs exemples sont illustrés, mais **ce principe concerne une grande partie des actions présentées**.



Investissements dans la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



Réduction de la facture énergétique de la collectivité ou de la
commune

→ Gain énergétique grâce à la rénovation : 100KWh/m²/an
donc environ 15€/m²/an, le double ou le triple si le bâtiment
est une passoire thermique



Régulation de
l'éclairage public de
nuit



Réduction de la facture
énergétique de la
collectivité ou de la
commune



Participation financière
à des projets citoyens
de production d'énergie
renouvelable



Renforcement et
dynamisation d'un tissu
d'artisans locaux



Stimulation de l'économie
locale et retombées
économiques positives sur
la collectivité

Synthèse

Exemples de co-bénéfices des actions du PCAET

Plusieurs autres actions ont des co-bénéfices sur l'économie du territoire :



Augmentation de l'utilisation du vélo et du covoiturage



Baisse de la pollution, augmentation du pouvoir d'achat, meilleure santé



Augmentation des circuits courts, de la réparation...



Création d'emplois sur le territoire, retombées économiques locales



Travail d'adaptation aux conséquences du changement climatique



Prévention des risques liés au manque d'eau, aux crues, aux incendies



Limitation des pertes économiques liées à l'exploitation de la forêt, aux dégâts des inondations...



Actions ambitieuses prévues



Aides financières disponibles pour la collectivité

ANNEXES

- Fiches action

LES FICHES ACTIONS



Le plan d'actions du PETR FOLS



7 Axes



40 Actions



**9 Actions
phares**



Action n°1 : Mieux accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation, et les faire bénéficier d'un parcours complet d'accompagnement



- ❑ **Renforcer la communication sur les acteurs pouvant accompagner la rénovation énergétique, notamment France Rénov'.**
 - Mieux faire connaître l'existence des 450 Espaces Conseil France Rénov'
 - Etudier la possibilité de renforcer les moyens humains de ces structures pour avoir un meilleur accompagnement sur le territoire : plus de proximité (convention avec l'ADIL)
 - S'appuyer sur l'ADIL pour communiquer plus largement sur les aides disponibles pour les démarches de rénovation (CC des Loges)
- ❑ **Etudier la possibilité de mettre en place un outil d'accompagnement des particuliers à l'échelle du PETR si les moyens existants ne sont pas suffisants**
 - Mobiliser les professionnels en les incitant à s'organiser pour mieux répondre aux spécificités du marché de la rénovation
 - Faciliter le remplacement des modes de chauffage les plus polluants en informant les ménages des aides disponibles
 - Mettre en place des espaces de sensibilisation à la rénovation et à la qualité du bâti, lors des différents évènementiels organisés sur le territoire
 - Travailler avec les entreprises locales pouvant intervenir dans la rénovation du bâti, pour offrir aux habitants une vraie garantie de qualité.
- ❑ **Créer une plaquette d'accompagnement à la rénovation claire recensant les différentes structures et les interlocuteurs locaux (ADEME, conseillers Faire, ADIL...) qui agissent sur le territoire, et dans quel cas les contacter : les aides, les techniques...**
 - Expliquer de façon pédagogique les avantages financiers et climatiques des différents types de chauffage ainsi que les aides auxquelles on peut prétendre lors du changement de son installation Consacrer une partie significative du guide au « confort du logement en été »
 - Permettre aux habitants de comparer, de façon simple, leurs dépenses énergétiques à des moyennes, en fonction du type de leur logement
 - Présenter les bons usages et les bons gestes climatiques dans le logement
 - Décliner cette plaquette dans les journaux municipaux, sous forme de dossiers pratiques « Energie et Habitat »
 - Faire une partie sur le remplacement des chaudières fioul
 - Prévoir une page sur les nouvelles constructions et les bonnes pratiques et préconisations



Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR FOLS, CC



Partenaires : ADIL, Région, Communes

Indicateur de suivi

Objectif d'ici 2028

Nb de foyers accompagnés dans le cadre des permanences ADIL	700 /an
Nb de consultations ADIL réalisées	2000 /an

Moyens humains

Moyens financiers



0,5 ETP ADIL à court terme, 2 ETP à long terme

Plaquette d'accompagnement : 5 000 €



Action n°2 : Développer les OPAH et accompagner les ménages les plus précaires

Communauté de communes du Val de Sully

- Pré-étude en 2018
- Mise en place d'une permanence 1 à 2 fois par mois à la Maison pour tous à Sully sur Loire et OPAH RU en cours de réflexion.
- Mise en place de l'OPAH sur le territoire de la CC du Val de Sully de juin 2021 à juin 2024
 - Réhabilitation d'un logement indigne
 - Rénovation énergétique
 - Adaptation à la perte de l'autonomie
 - Aide à l'achat d'un logement vacant

Communauté de communes de la Forêt

- Neuville aux bois : Etude pré-opérationnelle en cours OPAH RU
- OPAH RU à Neuville aux bois et OPAH classique prévue au 1^{er} octobre 2022



Calendrier : En cours



Porteur : CC



Partenaires : ANAH, Conseil départemental du Loiret



Communauté de communes des Loges

- Châteauneuf sur Loire : étude pré-opérationnelle terminée
- OPAH RU sur Châteauneuf et Jargeau et OPAH classique sur le reste du territoire

Communauté de communes des Portes de Sologne

- Marché en cours pour les études pré-opérationnelles à la Ferté-St-Aubin (PVD)

Remarque : Aide à l'achat de 3000 euros pour un bien vacant depuis plus de 2 ans situé en centre bourg (logement dégradé à plus de 0,4) pour les primo accédants. Lutte contre l'Habitat Indigne, les objectifs sur 3 ans sont 12 PO et 6 PB au titre de la sécurité et salubrité de l'habitat et 12 logements locatifs (cf convention).

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Objectifs de l'OPAH Nombre de diagnostics effectués	Objectifs OPAH de chaque CC 500 / an
Moyens humains	Moyens financiers
 Temps passé de l'agent en charge de l'OPAH Prestataire extérieur pour suivi et animation	 Coût du suivi et l'animation Coût des aides pour les travaux (variable selon les CC) (Coût de l'étude pré-opérationnelle (env. 30 000 €) dont 50% financés par l'Anah)



Action n°3 : Adapter le bâti en améliorant la qualité de l'air intérieur et en anticipant les conséquences du changement climatique

- Mener des actions de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du Contrat local de Santé du PETR
- Identifier les îlots de chaleur (cours d'école...), et agir pour rendre les quartiers plus habitables
- Renforcer la place de la nature en ville, afin de créer des « îlots de fraîcheur » et générer de la biodiversité et sensibiliser les décideurs à ces questions
- Limiter les retraits et gonflement argiles
 - Information des populations et surveillance du phénomène
 - Mettre en place dans les communes des PPR spécifiques au phénomène de retrait-gonflement des argiles : adaptation des constructions au contexte géologique et climatique local ; mesures d'urbanisme, notamment pour éviter le rejet d'eaux fluviales ou la plantation d'arbres à proximité des zones argileuses ou encourager la mise en place de dispositif anti-évaporation sur ces zones

Action de gestion de crise pour les RGA

- Appuyer les études de vulnérabilité des bâtiments aux risques naturels (inondations, retrait-gonflement d'argile) dans les politiques existantes de gestion des risques en intégrant le changement climatique.
- Privilégier au cas par cas les matériaux conférant une plus grande résistance au retrait-gonflement d'argiles s'il n'est pas possible d'éviter la construction sur les sols sensibles
- Interroger la vulnérabilité des Pompes à Chaleur géothermiques en cas d'installation dans un sol sensible au retrait-gonflement des argiles. Se renseigner sur la capacité des installations à subir le phénomène.

Source : [Connaître et maîtriser les risques liés aux RGA](#), Orée



Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Lig'air, Région, CAUE

Indicateur de suivi

Objectif d'ici 2028

Nb d'actions de sensibilisation menées

5 / an

Moyens humains

Moyens financiers



Temps passé du coordinateur du CLS et du chargé de mission transition



Actions qualité de l'air intérieur avec ateliers : 3 200 €



Action n°4 : Mener une étude mobilité à l'échelle du PETR en lien avec les Communautés de communes et les territoires voisins

- Reprendre l'étude mobilité réalisée en 2016 dans le cadre de l'inter-SCoT et analyser les besoins en mise à jour de données, en réalisant un plan de mobilité simplifié
- Analyser les déplacements à l'intérieur et entre les communautés de communes ainsi que vers le pôle Orléans Métropole.
- Etudier les changements de comportement des habitants en termes de mobilité dus à la pandémie



Calendrier : Moyen terme





Porteur : PETR FOLS



Partenaires : CC, Communes, Orléans Métropole, TOPOS

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Plan de mobilité simplifié réalisé	Oui

Moyens humains	Moyens financiers
 Besoin de 0,5 ETP d'un chargé de mission mobilité (PETR) Accompagnement par un bureau d'études	 Coût d'une étude mobilité : 50 - 60 000 € à l'échelle des 4 CC avec 50% de subvention des appels à projet AVELO Subventions CRST 80 %



Action n°5 : Etudier la possibilité d'organiser des services itinérants (consultations médicales, services administratifs, etc.)

- Recenser les commerces ambulants existants ainsi que les services itinérants déjà présents sur le territoire
- Renforcer l'offre de santé sur le territoire, notamment dans le cadre du Contrat local de santé du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et travailler sur l'e-santé
- Rendre accessibles les maisons France Services, à travers du transport à la demande par exemple
- Promouvoir le passage du bus France Services du Département du Loiret sur le territoire et informer les habitants des permanences proposées





Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Conseil départemental du Loiret

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de commerces ambulants existants sur le territoire	À définir <i>(en fonction du recensement)</i>
Nb de permanences du Bus France Services	À définir
Moyens humains	Moyens financiers
	
1 ETP du coordinateur du CLS déjà en poste	Communication : 1 000 € / an



Action n°6 : Développer un réseau de coworking sur le territoire

- Recenser les lieux déjà existants et les faire largement connaître

- Travailler avec les acteurs du territoire pour qu'ils s'impliquent dans la création de lieux de coworking
 - action du projet de territoire de la CC des Loges

- Accompagner et soutenir les projets de tiers lieux en émergence sur le territoire (A vos ID, CRST, COT EnR...)

- Réaliser un diagnostic de la couverture téléphonique et internet du territoire pour construire les infrastructures nécessaires





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes, associations



Partenaires : Associations, entreprises, Région...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nombre d'espaces de coworking / tiers lieux créés	2 / an
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà en poste dans les structures (développement économique...)	Coût de réhabilitation de bâtiment en espace de coworking : 10 000 € / tiers lieux Coût de fonctionnement du tiers lieux Subventions possibles pour ces espaces



Action n°7 : Rendre plus efficaces les transports en commun

- Être force de propositions vis-à-vis des services de la Région Centre-Val de Loire pour soumettre des pistes d'amélioration des transports en commun :**
 - Analyser l'existant en vue de réorganiser les trajets et les horaires de certaines lignes de bus, afin que leur desserte corresponde mieux aux cadences des trains en gare d'Orléans (notamment : en direction de Tours et de Paris) et en gare du Malesherbois.
 - Renforcer les dessertes de transports en commun le week-end
 - Renforcer l'offre de la Région (TAD ou autres solutions)
 - Etudier la possibilité de mettre en place des bus et cars permettant aux usagers de circuler avec leurs vélos, sans nuire aux temps de trajet
 - Equiper les arrêts de bus de systèmes d'information, permettant de connaître l'horaire des prochains passages
 - Organiser la desserte des zones d'activités
- Promouvoir la plateforme JVMalin qui centralise toutes les informations de mobilité au niveau régional**
- Etudier la possibilité de mettre en place des parkings à vélo sécurisés aux principaux arrêts de bus et dans les aires de covoiturage**
- Soutenir et valoriser les projets de mobilité portés par les communes (navettes...)**
- Action en lien avec l'action n°4 sur la réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié*





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR FOLS, CC, Région Centre-Val de Loire, Communes



Partenaires : Citoyens, entreprises, JV malin...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Fréquentation des transports en commun	+3 points de part modale transport en commun
Nombre de places vélo aux lieux d'intermodalité	A définir précisément
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà présents dans les structures	Communication : 1 000 € Coût des projets mobilité : à voir avec la Région Subventions disponibles pour projets de mobilité



Action n°8 : Soutenir la création d'une ligne de transports en commun Orléans – Châteauneuf (ligne ferroviaire, bus) qui serait à long terme ouverte jusqu'à Gien (selon les contraintes techniques)

Soutenir la réouverture de cette ligne de transports en commun pour faciliter la mobilité des habitants

▪ Action inscrite dans le projet de territoire de la CC des Loges

NB : plusieurs hypothèses sont possibles : train, tram-train...

Soutenir les projets favorisant la réouverture de la ligne



Calendrier : Court terme



Porteur : Région, élus du territoire



Partenaires : Communes traversées par la ligne de chemin de fer, SNCF, citoyens...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Ligne ferroviaire Orléans – Châteauneuf existante Fréquentation de la nouvelle ligne	Oui A définir
Moyens humains	Moyens financiers
 Moyens déjà en place dans les structures	 Action de soutien peu coûteuse (communication) Travaux d'aménagement à prévoir par la suite (long terme) si réouverture



Action n°9 : Promouvoir et accompagner le développement des véhicules basses émissions pour les véhicules légers et la logistique

❑ Etudier les besoins du territoire, et créer davantage des bornes de recharge sur le territoire : électriques, hydrogène...

- La CC du Val de Sully va engager une réflexion sur l'implantation de bornes de recharge dans chaque commune de son territoire
- Respect de la loi d'orientation des mobilités (parkings de bâtiments neufs et de bâtiments tertiaires existants doivent répondre à des objectifs d'implantation de bornes de recharges électriques)
- Prévoir une étude SDIRVE (schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques) pour évaluer les besoins au niveau local : déterminer à quelle échelle et selon les compétences IRVE

Les collectivités qui veulent développer des bornes de recharges peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 75 % si un schéma a été développé à l'échelle du PETR (ou de chaque collectivité)

- Favoriser les parkings de covoiturage équipés de bornes de recharges électriques (CC des Loges)
- La CC des Portes de Sologne va implanter 11 bornes électriques sur son territoire



Calendrier : Moyen terme



Porteur : CC, PETR, Communes



Partenaires : Conseil départemental du Loiret, ENEDIS, communes du territoire, Conseil régional Centre-Val de Loire

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de bornes de recharge installées sur le territoire	10 / an
Part de véhicules électriques dans véhicules en circulation	15% en 2027
Moyens humains	Moyens financiers
Moyens humains déjà en place dans les structures (développement économique, mobilité...)	Surcoût véhicule électrique : 10 000 € Coût installation + gestion des bornes : 10 000 € / borne 22kw (aide ADVENIR environ 50%) Coût schéma directeur IRVE



Action n°10 : Développer l'éco-conduite sur le territoire

□ Promouvoir l'écoconduite auprès des différents acteurs du territoire

- Promouvoir l'écoconduite à l'occasion de la semaine de la mobilité douce, du développement durable ou d'un « jour de l'environnement »
- Mettre en ligne sur les sites des collectivités des vidéos pédagogiques sur l'écoconduite
- Possibilité d'organiser des concours d'écoconduite, notamment en lien avec des événements Rezo Pouce





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC



Partenaires : Communes, citoyens

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de personnes sensibilisées Nombre de conducteurs qui pratiquent l'écoconduite	40% des automobilistes en 2027 28% en 2027
Moyens humains	Moyens financiers
 0,1 ETP du chargé de mission mobilité/Rezo Pouce	 1 000 € de communication par an Exemple formation employeur : 4500 €/50 personnes pour 6,5j de formation



Action n°11 : Inciter les entreprises et commerçants à coordonner les déplacements

❑ Travailler avec les entreprises à l'échelle des zones d'activités :

- Inciter les entreprises des zones d'activités à lancer des [Plan de Mobilité Employeur](#)
- Etudier l'opportunité de rétablir des collectes de salariés par navettes, les moderniser, les adapter à la demande, voire susciter la demande
- Initier, dans les zones d'activités, des « bourses de transports », permettant aux entreprises de regrouper leurs déplacements professionnels (ex. étudier la possibilité de réaliser un PDIE sur la ZAC des Loges + intégrer les réflexions sur la mobilité dans le projet de la ZAC du Marigny / CC des Loges)
- Promouvoir Rezo Mobicoop auprès des salariés des entreprises d'une même zone d'activités
- Travailler avec les supermarchés et les associations de commerçants de centre-ville, pour développer un système de « livraison collaborative » (ex. le système Shopopop mis en place par Super U)

- Promouvoir l'Objectif Employeur Pro-Vélo auprès des employeurs du territoire : <https://employeurprovelo.fr/>





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, entreprises, commerçants



Partenaires : EPF 45 (CCF)

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de zones d'activités sensibilisées	75%
Nb d'entreprises avec Plan de Mobilité Employeur	25%
Moyens humains	Moyens financiers
	
0,1 ETP du chargé de mission Rezo Pouce Temps passé des chargés de développement économique des CC	Communication



Action n°12 : Développer le réseau cyclable sur le territoire, à travers la mise en place d'un Schéma directeur cyclable, afin de développer l'usage du vélo au quotidien

- Suivre l'élaboration du Schéma départemental des mobilités douces engagé par le Département du Loiret et compléter ce dernier par des itinéraires locaux en élaborant un **Schéma Directeur Cyclable**.
- Développer de nouveaux aménagements cyclables reliant les points d'intérêts du territoire
- Créer des points de locations de vélo et mettre à disposition des box sécurisés (CC des Loges)
- Développer l'écosystème vélo : réparation, location, services en partenariat avec des acteurs locaux (associations et commerçants)**
- Tenter d'initier dans les communes des ramassages scolaires alternatifs en étudiant avec les écoles et les associations de parents d'élèves la possibilité de mettre en place des « transports scolaires doux », adaptés à leur environnement (vélobus, pédibus, papybus, hippobus...)

Le schéma du territoire du PETR devra compléter celui étudié par le CD45.





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Département du Loiret, associations locales, établissements scolaires et parents d'élèves...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Etat du Schéma directeur cyclable	Réalisé et premiers aménagements mis en place
Part modale des déplacements doux	+4 points en 2027
Moyens humains	Moyens financiers
 Accompagnement par un bureau d'études Temps passé des agents déjà en poste sur ces thématiques +0,5 ETP à 1 ETP pour le suivi du Schéma directeur cyclable	 Coût Schéma cyclable PETR : 60 000 € Coût aménagements : environ 10 €/hab/an (avec 50% à 70% d'aides) Subventions CRST possibles



Action n°13 : Développer Rezo Pouce : le faire connaître largement, le prolonger au-delà du territoire

Le dispositif d'autostop Rezo Pouce a été lancé en juillet 2021 sur les communes du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Ce service permet de réduire l'autosolisme et ainsi diminuer l'impact environnemental de la voiture sur un territoire où les transports représentent 28 % des émissions des gaz à effet de serre.

Plusieurs actions sont à engager :

- Dynamiser la communication sur le dispositif en multipliant les animations sur les événements du territoire (marchés, forum, fêtes...)**
- Prévoir des animations de présentation de Rezo Pouce envers des publics plus spécifiques : jeunes, entreprises...**
- Organiser un maillage hors territoire en travaillant avec les territoires voisins (avec la Métropole d'Orléans notamment)**
- Engager des réflexions avec les entreprises pour promouvoir Rezo Pouce auprès de leurs salariés**



Calendrier : Court terme



Porteur : PETR



Partenaires : Communes du PETR, territoires voisins (Orléans Métropole, PETR voisins...), entreprises du territoire, Région...

Indicateur de suivi

Objectif d'ici 2028

Nombre d'utilisateurs de Rezo Pouce	200 / an
Nombre d'entreprises ayant promu Rezo Pouce auprès des salariés	10 %
Nombre de communes couvertes par Rezo Pouce hors territoire	A définir

Moyens humains



0,1 ETP par an + recours à des volontaires en service civique

Moyens financiers



15 000 € par an (adhésion, animation, communication...)
Projet aidé par la Région Centre-Val de Loire, la préfecture du Loiret et le département du Loiret.



Action n°14 : Etudier la possibilité de mettre en place, dans certaines communes, une borne de recharge centrale, et un véhicule électrique partagé, disponible pour tous sur réservation

- ❑ **Etudier la possibilité de dupliquer le prêt d'un véhicule électrique (cf. CC du Val de Sully) aux personnes sans solution de mobilité**
 - La communauté de communes du Val de Sully met à disposition un véhicule électrique à la Maison pour Tous de Sully sur Loire. Ce véhicule est prêté pour des entretiens d'embauche ou des stages/emplois à des personnes sans solution de mobilité
- ❑ **Etudier la possibilité de proposer quelques véhicules électriques en autopartage dans les centralités du territoire ou s'appuyer sur les applications de location entre particuliers pour promouvoir l'autopartage**
- ❑ **Coûts pour un service de location en véhicule partagé :**
 - Voitures : 11 300 € HT /véhicule
 - Borne : 12 500 € HT /véhicule
 - Mise en service – logiciel : 5 800 € HT /véhicule – hors raccordement + 5 600 € de panneaux solaires et un car port pour compenser la conso d'énergie.
- ❑ **Exemple de coût de fonctionnement sur une collectivité :**
 - 105 € HT/véhicule (abonnement plateforme +géoloc)
 - Recettes de 2 580 € en 2018 (-15% reversés à la société de gestion). A noter que sur les 6 premiers mois de l'année, les recettes ont quasiment doublées.





Calendrier : Moyen terme



Porteur : CC, Communes



Partenaires : Citoyens, Enedis, Conseil départemental du Loiret

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de véhicules d'autopartage en libre service sur le territoire	5
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà en poste dans les structures	Surcoût du véhicule électrique : 10 k€ Coût de la borne de recharge (+ installation et gestion) : 12500 € HT/véhicule



Action n°15 : Encourager les exploitants à avoir des pratiques agro-écologiques

- Faciliter l'accès des exploitants à des formations aux techniques « vertueuses » sur le plan climatique et environnemental ; proposer des accompagnements personnalisés pour faciliter la transition vers des pratiques agro-écologiques
- Recenser les exploitations exemplaires et les valoriser, mieux faire connaître leurs pratiques auprès des autres agriculteurs et du grand public
- Accentuer l'information aux agriculteurs sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent avoir droit, pour faire évoluer leurs pratiques.
- Tendre vers des actions collectives au niveau du territoire
- Soutenir les investissements des agriculteurs en matière d'adaptation des pratiques à travers le Contrat régional de solidarité territoriale notamment
- Agir pour soutenir les efforts faits en matière d'agroforesterie, et accentuer l'information sur les subventions existantes



Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, Chambre d'Agriculture



Partenaires : GABOR, ADEAR, CUMA du territoire, Fédération des CUMA, INRAe

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'exploitations exemplaires	23% des exploitations en 2027
Nb d'exploitations sous label(s)	23% des exploitations en 2027
Nb de subventions versées	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
Temps agents Chambre d'agriculture, PAT et PCAET	Communication Prestations Chambre d'agriculture



Action n°16 : Faciliter l'adaptation au changement climatique en soutenant les expérimentations et les nouvelles initiatives et en permettant aux agriculteurs d'identifier les vulnérabilités et atouts de leur exploitation

- Accompagner les agriculteurs désireux de réaliser un diagnostic permettant d'identifier les vulnérabilités et atouts de leur exploitation**
- Dégager des pistes pour modifier les pratiques, réduire les consommations, les dépenses, et faire des économies (d'énergie, d'intrants...), notamment à travers l'outil CAP'2ER pour les éleveurs
- Informer les agriculteurs sur les études réalisées sur les conduites de culture et sur le changement d'espèces permettant une meilleure adaptation au changement climatique (études INRAe, CEREMA...)
- Soutenir les expérimentations agricoles, notamment dans le cadre du PAT et des contrats du PETR (ex. filière de semences paysannes initiée par l'ADEAR ; projet Terres de source)
- Favoriser des expérimentations sur les friches agricoles communales, en anticipant le changement climatique
- Être vigilant au maintien de la qualité de la ressource en eau (faire des liens avec l'actions sur la bonne gestion de l'eau)



Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, Chambre d'Agriculture



Partenaires : Communes, associations, groupements d'agriculteurs, INRAe, Département du Loiret...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de diagnostics réalisés	20% des exploitations
Nb de friches revalorisées	A définir
Nb d'expérimentations accompagnées	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
Temps agent Chambre d'agriculture Temps agent animateurs PCAET et PAT	Coût des diagnostics à l'exploitation (prestation Chambre d'agriculture)



Action n°17 : Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, les circuits courts, le soutien à une agriculture vivrière de qualité, et la sensibilisation à une alimentation responsable et durable 

- Coordonner étroitement le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le Plan Climat Air Energie Territorial**
- Renforcer l'approvisionnement local et de qualité de la restauration collective (étude cuisine centrale CC de la Forêt)**
- Soutenir les démarches alimentaires de proximité**
 - Soutenir les AMAP
 - Inciter la présence de produits locaux dans les commerces de proximité
 - Accompagner les projets de points de vente collectifs pour les producteurs locaux
- Sensibiliser le grand public et les différents acteurs du territoire à ces sujets**
 - Organiser des visites à la ferme
 - Editer un guide des recettes locales, afin de favoriser la consommation des produits du territoire ; faire connaître la richesse et la diversité de l'agriculture du territoire
 - Organiser des actions de sensibilisation à destination des scolaires (sur le gaspillage alimentaire par exemple)
- Sensibiliser les chefs de cuisine au changement de pratiques (local, végétarien...)
- Organiser des Défis alimentation positive





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR



Partenaires : Chambre d'agriculture, communes, associations (ADEAR 45, AMAP, GABOR...)

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de restaurations collectives sensibilisées	A définir (indicateur PAT)
Nb de défis organisés sur le territoire	1 / EPCI / an
Moyens humains	Moyens financiers
	
0,7 ETP de l'animateur du PAT	Coût Défi alimentation (5 ateliers) : 2 000 € de reste à charge pour la commune après subventions. Actions de sensibilisation et communication



Action n°18 : Agir pour préserver et accroître la biodiversité du territoire

- Inciter chaque commune à lancer un inventaire ou un atlas communal de la biodiversité, et mobiliser fortement les habitants autour de ces initiatives (associer aussi les scolaires)**
 - Identification des Zones Humides et de leurs fonctionnalités, a minima en lien avec les zones AU
- Diffuser les appels à projets recensés par l'Agence régionale de biodiversité**
- Mener diverses opérations de communication :**
 - Communiquer sur les Solutions fondées sur la nature
 - Communiquer sur le dispositif « Plantons des haies ! » à destination des agriculteurs
 - Communiquer sur les actions biodiversité du PETR et du Conseil en architecture urbanisme et environnement du Loiret (rando-bio, biodiv'pratique, ambassadeurs de la biodiversité et jardins de rues)
- Mettre en place un Plan Haies**
 - Informer et aider les citoyens pour qu'ils plantent des haies paysagères en guise de clôtures plutôt que des structures artificielles
 - Inscire cet objectif dans une logique de restauration de la continuité



Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, CC, Communes, Agriculteurs



Partenaires : CAUE, ARB, LNE, Fredon, Graine Centre, Maison de Loire, LNE, Refuge LPO

écologique en croisant le réseau de haies existant avec les zones "puits de biodiversité" identifiées dans le cadre des inventaires et en déduire des zones où il faut renforcer le tissu de haies.

- Inciter les communes et les particuliers à la plantation d'arbres via des actions / ateliers spécifiques**
- Encourager le développement des haies et des fleurs en bordure des espaces agricoles et assurer leur entretien ; favoriser la plantation de jachères fleuries**
 - La préservation des platanes, particulièrement des alignements à proximité de cours d'eau, plan d'eau ou zones humides, sont un enjeu fort pour la préservation d'une espèce particulière : la Noctule Commune
- Sensibiliser le grand public en organisant des événements ponctuels autour de l'environnement, en lien avec les associations ou organismes locaux (Maison de Loire, Graine Centre, Fredon, ARB, Loiret Nature Environnement...)**
- Intégrer dans les PLUi les critères air-énergie-climat du PCAET et limiter l'artificialisation des sols**
 - Art. L. 131-5. « Les plans locaux d'urbanisme et les documents en tenant lieu sont compatibles avec le plan climat-air-énergie territorial »

Indicateur de suivi

Objectif d'ici 2028

Nb de communes ayant réalisé un IBC	20%
Nb de personnes participant aux ateliers / actions de sensibilisation	200 / an

Moyens humains

Moyens financiers



Moyens humains déjà en poste dans les différentes structures



Actions ponctuelles de sensibilisation
Subventions existantes pour les IBC



Action n°19 : Prévenir et anticiper les conséquences déjà visibles du changement climatique sur les forêts

- Travailler avec l'ONF et le CRPF sur la gestion des forêts et leur adaptation au changement climatique**
 - Soutenir et valoriser les actions déjà menées par ces organismes en termes de sensibilisation du grand public
 - Veiller à inclure le syndicat des propriétaires forestiers, la Sologne étant majoritairement privée

- Permettre et soutenir des expérimentations d'essences**
- Réaliser une veille active sur l'adaptation des forêts au changement climatique**
- Travailler sur la prévention des feux de forêts (sensibilisation habitants, formations des pompiers, aménagements spécifiques...)**
- Sensibiliser le grand public aux conséquences du changement climatique sur les forêts et soutenir ce type d'actions (cf. la Maison de l'Homme et de la forêt à Loury)**





Calendrier : Moyen terme



Porteur : ONF, CRPF, associations locales, syndicat des propriétaires forestiers, Département du Loiret



Partenaires : ARB, PETR

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de personnes sensibilisées	1000 / an
Nb de nouvelles expérimentations d'essences	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà en poste dans les différentes structures	Possibilité de faire financer certaines actions dans les dispositifs régionaux (CRST, A vos ID) ou via des appels à projets



Action n°20 : Assurer une bonne gestion de l'eau



- Soutenir les expérimentations en matière de gestion de l'eau : réutilisation des eaux usées traitées (une réflexion va être menée sur la CC des Loges)
- Assurer une bonne gestion des cours d'eau (compétence GEMAPI) : restaurer les cours d'eau
- Etudier les avantages et inconvénients des retenues collinaires, et répertorier les zones où elles pourraient être implantées, sans dommage pour les espaces naturels (attendre les résultats de l'étude de ruissellement des CC des Loges et du Val de Sully)
 - L'impact sur les milieux, notamment humides, mais aussi sur les espèces doit être évalué à l'échelle du bassin versant et définir des limites en terme de surface captée.
- Sensibiliser le grand public sur l'eau : récupération des eaux pluviales, éco-gestes pour économiser l'eau au quotidien...
- Prévenir le risque inondation, notamment grâce aux Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Veiller à l'appropriation collective des Arrêtés Préfectoraux sécheresse et éviter toute dérive (collectivités, habitants)





Calendrier : En cours / court terme



Porteur : CC, Communes, Syndicat de rivières



Partenaires : CEPRI, Agence de l'eau...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Qualité de l'eau (nitrates - pesticides) Etat du PAPI	Amélioration globale de la qualité des masses d'eau Réalisé et mis en œuvre
Moyens humains	Moyens financiers
 Moyens humains déjà en poste dans les différentes structures	 Actions ponctuelles de sensibilisation pour le grand public Coût compétence GEMAPI



Action n°21 : Faciliter la reprise des exploitations – notamment en identifiant dès maintenant les agriculteurs âgés désireux de céder leurs terres, en développant les programmes d' « Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture » (AITA)

- ❑ Identifier, en lien avec la Chambre d'agriculture, les agriculteurs de plus de 57 ans souhaitant céder leur exploitation
- ❑ Communiquer sur le dispositif AITA (accompagnement à l'installation-transmission agricole) géré par la Chambre d'agriculture ainsi que sur les autres prestations réalisées par la CA
 - Points téléphoniques avec les candidats à l'installation
 - Actions de communication pour sensibiliser au métier d'agriculteur
 - Information sur les démarches à réaliser pour une transmission
 - Bourses pour réaliser des stages en exploitation
 - Aide à la transmission du foncier
 - Information sur les aides possibles



Calendrier : Long terme



Porteur : CC, agriculteurs, Chambre d'Agriculture



Partenaires : PETR, Région (Financements).

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de dispositifs AITA mis en place sur le territoire	A définir avec la CA
Nb d'agriculteurs cédants /repreneurs accompagnés	A définir en fonction du diagnostic
Moyens humains	Moyens financiers
Temps passés des agents de la Chambre d'agriculture	Actions ponctuelles de communication et de sensibilisation
Temps passés des agents du PETR (agriculture/alimentation, PCAET...)	Prestations CA 45 : coût à définir



Action n°22 : Accompagner les entreprises du territoire dans la transition écologique

- Etudier la possibilité de créer un poste interne d'ambassadeur économique du climat ou former les développeurs économiques des CC
- Contacter et sensibiliser les entreprises locales aux enjeux climatiques et économies possibles
- Soutenir et accompagner la mise en place d'un Club RSE local, facilitant les échanges et les retours d'expérience (Club EPF 45 existant ; voir réseau Alliances et Dev'up)
 - Organiser des rencontres avec des entreprises ayant engagé des actions fortes en matière climatique, afin de faire bénéficier les entreprises locales de retours d'expérience positifs – et rentables
- Travailler par taille d'entreprises (artisans, commerces, entreprises, etc.), avec la Chambre des Métiers, la CCI, l'ADEME, les Fédérations départementales, etc., afin d'informer les artisans, commerçants, entreprises des aides auxquelles elles ont droit pour la mise en place d'investissements et de démarches responsables
- Travailler avec la Chambre de commerce et d'Industrie, l'ADEME, la Région et tous les acteurs de la transition écologique travaillant avec le monde économique.
- Envisager la possibilité de contracter avec un bureau d'études pour une offre mutualisée, permettant d'offrir aux entreprises un bilan carbone à coût réduit (réfléchir à une commande groupée de bilans carbone)



Calendrier : Moyen terme



Porteur : CC, CCI



Partenaires : ADEME, PETR, CMA

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'entreprises accompagnées	50 / an
Création d'un club RSE	Club actif et réunions récurrentes
Moyens humains	Moyens financiers
Temps passé des développeurs économiques déjà en poste dans les CC +1 ETP dans l'accompagnement énergie – climat des entreprises (COT Transition)	Actions ponctuelles de sensibilisation / visites



Action n°23 : Développer l'économie circulaire

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est engagé en novembre 2021 dans un Contrat d'Objectifs Territorial Transition, dispositif de l'ADEME.

- Accompagner le territoire dans la démarche COT Transition de l'ADEME qui propose de soutenir la politique économie circulaire des collectivités via des subventions accordées en cas d'atteinte d'objectifs (sur la base du référentiel Economie circulaire)**
- Recenser sur le territoire les initiatives déjà expérimentées par les entreprises en termes d'économie circulaire, les valoriser et accompagner de nouvelles démarches**
- Etudier la possibilité de mettre en place une plateforme internet mettant en relation les entreprises, les associations et d'autres acteurs du territoire et permettant de favoriser les échanges locaux, dons, circuits courts, le réemploi...**
- Travailler avec les entreprises sur l'économie circulaire à l'échelle d'une zone d'activités : initier des mutualisations de moyens (transports, logistique, achats groupés)**

- Organiser avec la Chambre des Métiers des opérations de formation et d'accompagnement des petites entreprises : lancer une opération Eco-Défis.**
- Projet de matériauthèque à la déchetterie de Neuville-aux-Bois (SIRTOMRA) pour permettre aux usagers professionnels et particuliers de déposer des matériaux encore en bon état et de les mettre à disposition des autres usagers gratuitement**



Calendrier : Moyen terme





Porteur : PETR, CC, Entreprises



Partenaires : CCI, CMA, ADEME, Clubs entreprises locaux, associations de commerçants, syndicats de déchets...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de projets économie circulaire soutenus	20 /an
Nb de zones d'activités accompagnées	A définir
Nb d'artisans labellisés Eco Défis	25%

Moyens humains	Moyens financiers
	
0,5 à 1 ETP COT Transition Temps des développeurs économiques déjà en place dans les CC	350 000 € disponibles sur 4 ans dans le cadre du COT Transition 16 000 € de budget pour une opération Eco Défis (CMA)



Action n°24 : Sensibiliser les acteurs du tourisme et agir pour le tourisme local

- Développer avec les acteurs économiques un « tourisme d'entreprise », valorisant notamment les entreprises les plus engagées en matière climatique.
- Organiser avec les agriculteurs et les producteurs « bio » des circuits de découverte écologique du territoire
- Développer l'offre de tourisme à vélo et communiquer largement sur La Loire à Vélo (déjà en cours)
- Informer et mobiliser les acteurs du tourisme en faveur des labels « verts » auxquels ils peuvent prétendre, en adaptant leurs pratiques et valoriser les acteurs respectueux de l'environnement





Calendrier : Moyen terme



Porteur : CC, Offices de tourisme



Partenaires : Conseil départemental du Loiret, ADRTL

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nombre de labels verts décernés	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà en place dans les différents organismes + Office de tourisme	



Action n°25 : Développer de nouvelles filières de recyclage

- Accompagner le développement des ressourceries sur le territoire : 1 en cours de montage à Sully-sur-Loire
- Faciliter le recyclage du mobilier et du matériel informatique (SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire)
- Proposer une aide économique de la CC (CC du Val de Sully)
- Etudier la possibilité de collecter les emballages recyclables en porte à porte sur le territoire du SICTOM de Châteauneuf sur Loire (étude lancée en 2022)
- Lancer des réflexions sur la collecte des biodéchets (loi AGEC = anti-gaspillage et économie circulaire)





Calendrier : Court terme



Porteur : Syndicats de Déchets, Associations



Partenaires : PETR, CC

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Tonnes de déchets revalorisés	A définir
Nombre de ressourceries	5 en 2028
Moyens humains	Moyens financiers
 Moyens déjà mobilisés dans les syndicats de déchets et les associations 0,8 ETP de la chargée de mission PCAET / COT Transition	 Ressourceries peuvent être subventionnées par des dispositifs régionaux tels que A vos ID



Action n°26 : Etudier la possibilité d'assurer un broyage des déchets verts, à intervalles réguliers, grâce à un broyeur itinérant

- Faire connaître ce qui est déjà en cours au SICTOM de Châteauneuf sur Loire (service payant 1 fois par an) en lien avec les associations ADS 45 et Val Espoir
 - 30 € à la charge de l'utilisateur
 - Guide sur l'utilisation du broyat remis à l'utilisateur
 - Environ 300 interventions par an
- Etudier la possibilité de généraliser cette solution à d'autres syndicats de déchets du territoire
- S'appuyer sur le [guide des bonnes pratiques « Alternatives au brûlage des déchets verts »](#) et les retours d'expériences de collectivités





Calendrier : Court terme



Porteur : Syndicats des Déchets



Partenaires : ADS, Val Espoir, associations intermédiaires...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nombre d'interventions du broyeur itinérant	800 / an
Moyens humains	Moyens financiers
 Moyens humains déjà mobilisés dans les syndicats de déchets	 Prise en charge par l'utilisateur (30 €)



Action n°27 : Maintenir la sensibilisation aux habitants sur le recyclage

- Mieux expliquer et mieux faire comprendre les consignes de tri, en expliquant aux habitants les modes de traitement qui les justifient

- Organiser des campagnes Zéro déchets : sensibiliser à la réduction des déchets, mise en place d'ateliers, informations et sensibilisation sur le compostage, subvention pour l'achat d'un composteur pour les particuliers (SIRTOMRA)

- Sensibiliser aux consignes de tri (SIRTOMRA) : organisation de visites au centre de tri de Saran pour les habitants, sensibilisation par le biais des écoles et centres de loisirs (animations gratuites tout au long de l'année scolaire).

- Faire connaître les outils numériques au service du recyclage et du réemploi (application Phenix, site e-reparation.eco...)





Calendrier : En cours / court terme



Porteur : Syndicats de Déchets du territoire



Partenaires : PETR, CC, communes

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'ateliers organisés	1 /EPCI/an
Nb d'interventions dans les écoles	15 /an
Poids des déchets	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
	
Moyens humains déjà mobilisés dans les syndicats de déchets 0,8 ETP chargée de mission PCAET / COT Transition	Actions ponctuelles de sensibilisation et de communication : 5 000 € / an



Action n°28: Mener des études précises sur les potentiels et les espaces les plus adaptés du territoire pour y développer des équipements en énergie renouvelable

- ❑ **Réaliser une étude des potentiels de production d'énergie renouvelable de notre territoire :**
 - Etudier le potentiel géothermique des sols à partir des travaux du BRGM
 - Etudier les centralités qui permettraient d'accueillir un réseau de chaleur urbain
 - Etudier le potentiel de l'hydroélectricité (turbine) sur le territoire
 - Elaborer un cadastre solaire
 - Etudier les différentes offres et filières possibles concernant le bois énergie






Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR



Partenaires : BRGM, Fibois, ADEME, PPEnR-H2 (Pôle Projets Énergies Renouvelables et Hydrogène) du Loiret...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de projets EnR engagés suite à l'étude Production d'énergie renouvelables	A définir 777 GWh/an de production grâce aux EnR en 2028
Moyens humains	Moyens financiers
 0,5 ETP de l'animateur COT EnR Nécessité d'une AMO pour une étude plus globale	  Etude globale (en complément des études réglementaires pour les opérations d'aménagement) : environ 40 000 € Subventions de l'ADEME



Action n°29 : Soutenir les projets de géothermie couplés à des réseaux de chaleur (dans le cadre du COT EnR) 

- Identifier les projets de collectivités ou d'entreprises pouvant faire appel à la géothermie
- Identifier les centralités qui pourraient accueillir un réseau de chaleur urbain
- Informer les porteurs de projets potentiels sur les avantages de la géothermie et sur les subventions proposées dans le cadre du COT EnR
2.0 des Territoires ruraux de l'Orléanais
- Suivre et accompagner les porteurs de projets en géothermie en les aiguillant vers d'autres sources de subventions
- Informer les porteurs de projets sur la possibilité de mettre en place un réseau de chaleur
- Valoriser les installations géothermiques du territoire en diffusant des fiches projets et en organisant des visites sur site à destination des acteurs du territoire





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR



Partenaires : ADEME, Fibois, PETR Pays Loire Beauce, communes, entreprises, agriculteurs, gîtes...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de logements convertis à la géothermie ou l'aérothermie	3200 foyers en 2027
Nb de MWh produits en géothermie	32 GWh/an
Nb de visites organisées +nb de visiteurs	10 visites par an
Moyens humains	Moyens financiers
	
0,5 ETP du COT Energies renouvelables	45 %de subventions du COT EnR pour les installations de géothermie (agriculteurs, entreprises, collectivités...)
Temps agent multi-EnR Fibois	Feader et CRST



Action n°30 : Développer le solaire photovoltaïque et le solaire thermique sur les bâtiments

- Faire réaliser un cadastre solaire pour identifier les zones les plus propices au développement du solaire photovoltaïque et thermique
- Contacter les entreprises dont les bâtiments peuvent héberger des équipements photovoltaïques et solaires, et leur proposer des solutions adaptées
- Travailler avec les agriculteurs pour développer le solaire sur les bâtiments agricoles
- Promouvoir le solaire thermique dans le cadre du COT Energies renouvelables 2.0 des Territoires ruraux de l'Orléanais
- Porter des projets d'énergies renouvelables sur les bâtiments (CC des Loges)





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC



Partenaires : Chambre d'agriculture, CCI, ADEME

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'installations PV solaires sur toiture réalisées et production associée	1560 installations PV photovoltaïque (16 GWh) et 1820 solaire thermique (14 GWh)
Nb d'installations PV solaires sur toiture agricole réalisées et production associée	125 000 ha de surface en toiture équipées (19 GWh)
Moyens humains	Moyens financiers
 0,25 ETP de l'animateur COT EnR 0,8 ETP de l'animatrice PCAET / COT Transition Agents déjà en place dans les CC	 45 %de subventions du COT EnR pour les installations de solaire thermique (agriculteurs, entreprises, collectivités...) Coût cadastre solaire : 30 000 €



Action n°31 : Développer des projets de parc solaire au sol sur friche industrielle inutilisable

- ❑ **Identifier et recenser les friches industrielles du territoire pouvant accueillir ce type d'installation**
 - Etudier le potentiel solaire de ces friches et la faisabilité d'un parc solaire sur ces zones dans le cadre d'une étude globale sur les énergies renouvelables (cf action 28)
 - Travailler avec les propriétaires de ces friches pour leur indiquer la possibilité d'installer un parc solaire au sol





Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, CC, Communes, propriétaires



Partenaires : Citoyens, entreprises

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de friches exploitables sur le territoire	55 ha pour une production de 75 GWh en 2028
Nb de projets de parc solaire existants	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
	
Temps passé du chargé de mission COT EnR / SCoT du PETR	Coût de l'installation du parc solaire (environ 800 € / kWc)
Temps passé du chargé de mission PCAET	



Action n°32 : Initier et soutenir des projets « nouvelles énergies » appuyés sur une participation citoyenne

- Accompagner l'émergence et le déploiement de collectifs citoyens porteurs de projets d'énergies renouvelables en travaillant sur le sujet avec Energie partagée**
- Communiquer sur la possibilité pour les citoyens de porter des projets de production d'énergie renouvelable**
 - Organiser des évènements de présentation de projets d'énergie citoyenne (rencontres avec des associations type énergie partagée)
- Informers les citoyens sur les possibilités de financement de ces projets et soutenir ces projets via les contrats du PETR**
 - Prévoir un fonds d'investissement dans des projets d'énergie renouvelable citoyenne et positionner le PETR comme un partenaire pour le développement de ce type de projet
- Inciter et accompagner les entreprises à s'associer sur un projet de production d'ENR
- Développer une main d'œuvre en capacité de répondre aux besoins de porteurs de projets, et avoir des installations durables et de qualité ;
- Impulser une dynamique entre élus et citoyens pour développer des projets d'énergie citoyenne (capitaliser sur les retours d'expériences de projets similaires).



Calendrier : Moyen terme



Porteur : Collectifs citoyens, PETR



Partenaires : Energie partagée, Région

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de collectifs citoyens pour l'énergie sur le territoire	3 collectifs citoyens
Nb de projets nouvelles énergies citoyens subventionnés	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
0,25 ETP de l'animateur COT EnR 0,8 ETP de l'animateur PCAET / COT Transition	Actions de communication Possibilités de subventions A vos ID, COT Transition, appels à projet



Action n°33 : Développer des projets de méthanisation sans concurrencer la production alimentaire

Rappel : la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a avancé la date de la généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023. Les collectivités ont donc moins de trois ans pour mettre en œuvre cette évolution /majeure, tant auprès des ménages que des gros producteurs - entreprises et établissements publics.

Etudier les réseaux à mettre en place autour de la méthanisation, à court terme, avec la collecte des déchets fermentescibles - dans le strict respect de la législation

- Accompagnement possible par la Chambre d'agriculture de plusieurs manières : information et expérimentation, étude de gisement de matière, aide au montage de dossier...

Sensibiliser les agriculteurs et le grand public aux avantages de la méthanisation

- Anticiper la collecte des biodéchets et développer les filières de collecte et de valorisation de ces déchets

- Échanger sur le déploiement des projets de nouvelles énergies envisagés avec les habitants concernés
- Accompagner l'insertion paysagère des projets de méthanisation lorsque les sites ont été identifiés



Calendrier : Moyen terme



Porteur : Agriculteurs, collectifs d'agriculteurs, syndicats de déchets



Partenaires : Chambre d'Agriculture, communes, GRDF

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de projets de méthanisation existants sur le territoire	Entre 6 et 9
Production annuelle par méthanisation	34 GWh/an
Moyens humains	Moyens financiers
Temps passé des agents de la Chambre d'agriculture	Prestations Chambre d'agriculture (aides possibles)
Temps passé du chargé de mission PCAET / COT Transition	Communication dans le cadre du PCAET



Action n°33 bis: Assurer l'indépendance énergétique du territoire grâce à la diversification du mix électrique

- Sensibiliser la population sur les centrales nucléaires : une énergie décarbonée qui participe à limiter le changement climatique tout en comportant d'autres problématiques
- Soutenir la pérennité de la Centrale de Dampierre en Burly



Calendrier : Moyen terme



Porteur : EDF



Partenaires :

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
À compléter	A définir
Moyens humains	Moyens financiers



Action n°34 : Multiplier les formations / sensibilisations des élus et des personnels des collectivités aux problématiques climatiques

- Diffuser largement aux élus et aux agents des collectivités le catalogue de formations de l'ADEME
- Continuer à s'appuyer sur les événements organisés sur le territoire pour sensibiliser les élus et agents : rando-bio, visites de terrain du COT Energies renouvelables, événements Santé environnement...
- Proposer des demi-journées thématiques sur les problématiques climatiques, à destination des élus et des agents des collectivités, dans le cadre du PCAET et du COT Transition.
- Sensibiliser et prévenir les risques environnementaux dont le risque inondation
 - Assister les communes sur la conception des PCS (plan communal de sauvegarde) – CC des Loges
 - Etablir le PAPI complet (Programme d'actions de prévention des inondations) – CC des Loges





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, communes



Partenaires : ADEME...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nombre d'élus et services techniques formés aux enjeux climatiques	90%
Moyens humains	Moyens financiers
 0,8 ETP de l'animateur PCAET / COT Transition	 Enveloppe COT Transition 350 000 € Formations ADEME gratuites pour les collectivités



Action n°35 : Rassembler les citoyens autour de la transition écologique

- Editer et diffuser un guide de la consommation responsable, permettant à chacun de mieux chiffrer l'efficacité des bons gestes en matière climatique ou promouvoir les guides de l'ADEME sur le sujet
- Soutenir les projets via des dispositifs comme Avos ID et valoriser les actions déjà en cours
- Diffuser un outil ludique permettant de calculer son empreinte carbone, évaluer l'impact de ses actions, et être accompagné dans la réduction de son empreinte carbone personnelle
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès du grand public (journée de l'environnement, défis familles...)
- Travailler avec les associations et les écoles pour conduire un travail de sensibilisation (programme Watty par exemple) ; travailler avec les clubs environnement des collèges du territoire (ou en créer un, le cas échéant)





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Associations, écoles, collèges, Conseil de développement du PETR...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'événements organisés	A définir (a minima 3 par an)
Nb de classes sensibilisées	25 classes / an
Moyens humains	Moyens financiers
	
0,3 ETP de l'animateur PCAET	3 000 € pour un guide des éco-gestes Programme Watty pris en charge à 75 % par les CEE : 250 € / classe, soit 6 350 € / an Actions ponctuelles (journée de l'environnement, défi familles...)



Action n°36 : Animer un réseau intercommunal de référents PCAET (1 référent par commune)

- Désigner, dans les communes qui le souhaitent, un référent PCAET (élu, agent ou citoyen)
- Organiser régulièrement des visites de sites ou installations exemplaires ouvertes à toutes et tous (élus et citoyens), permettant d'avoir un partage d'information plus large et régulier
- Continuer à faire vivre le Club climat au-delà du PCAET avec des rendez-vous réguliers en salle ou sur le terrain ; organiser des groupes de travail thématiques dans le cadre du PCAET et du COT Transition
- Faire connaître au grand public le PCAET et les actions à mener sur le territoire (réunions publiques, événements ponctuels...)
- Organiser une réunion annuelle de suivi des actions du PCAET entre communes, communautés de communes et PETR





Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Syndicats de déchets, entreprises, associations...

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb d'événements organisés Nb de référents PCAET dans le réseau	3 visites par an d'installations + 3 réunions de suivi du PCAET 1 référent par commune
Moyens humains	Moyens financiers
 0,3 ETP de l'animateur PCAET Identification de relais dans les communes volontaires (pas nécessairement un agent)	 Frais de communication et frais liés à des événements ponctuels



Action n°37 : Rendre exemplaires les bâtiments et l'éclairage public



- Informer les communes sur les subventions possibles pour leurs projets de rénovation de bâtiments et de modernisation de l'éclairage public et communiquer sur les guides réalisés par l'ADEME sur ces sujets
- Réaliser un diagnostic de l'ensemble des bâtiments publics du territoire et proposer à chaque commune d'engager un plan de rénovation énergétique
 - Réaliser un diagnostic énergétique pour les bâtiments communautaires de la CC des Loges
- Favoriser les matériaux locaux et biosourcés dans les futures constructions publiques
- Travailler sur la diminution de l'intensité lumineuse nocturne en lien avec la trame noire (déjà en place dans beaucoup de communes)



Calendrier : En cours / court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : Région (CRST), ADEME, ARB, Associations

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de bâtiments publics rénovés	A définir avec le CEP
Nb de bâtiments construits en matériaux biosourcés	A définir
Nb d'éclairage public renouvelé / concerné	20 000 (100%)
Moyens humains	Moyens financiers
Pas de moyens humains supplémentaires	Coût des travaux de rénovation (subventionnés dans le cadre du CRST notamment). Indicateur : 1 M€/an pour 10 000 hab, soit environ 10 M€/an à l'échelle du PETR
	Coût du renouvellement de l'éclairage public (subventionné par le CRST)



Action n°38 : Rendre exemplaires les déplacements des administrations

- Rendre les flottes automobiles communales et intercommunales moins émettrices, en optant systématiquement pour des véhicules moins polluants, lors du renouvellement du parc
 - CC du Val de Sully et CC des Loges vont engager une réflexion sur le renouvellement de leur parc automobile pour des véhicules basses émissions
 - Mise en place du forfait mobilité durable – CC des Loges
- Poursuivre et étendre la politique d'achats de véhicules groupés, entre les territoires
- Rendre possibles les échanges de bonnes pratiques entre collectivités en matière de déplacements professionnels
- Limiter, quand cela est possible, les besoins de se déplacer, favoriser le covoiturage
- Communiquer sur Rezo Pouce auprès des agents des collectivités





Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires :

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de remplacements de véhicules thermiques par des véhicules basses émissions	25% de véhicules propres/faibles émissions, dès qu'un véhicule est remplacé
Moyens humains	Moyens financiers
	
Pas de moyens humains supplémentaires (changement de comportement)	Surcoût véhicule électrique : 10 k€



Action n°39 : Faire des collectivités des acteurs agissant en faveur de la biodiversité

- Diffuser les bonnes pratiques pour favoriser la biodiversité dans les communes (fauchage tardif, élagage respectueux de la nidification, former le personnel à une gestion différenciée, etc.)
- Initier des plantations de vergers communaux, de jardins partagés et privilégier l'éco-pâturage
- Déployer l'action Rando bio qui permet aux élus et agents des collectivités de participer à des visites de terrain thématiques sur la biodiversité
- Communiquer largement sur les Solutions fondées sur la nature (SFN)
- Inciter les communes à réaliser un inventaire de biodiversité communale (IBC)
- Elaborer un document pédagogique à destination des élus facilitant l'intégration de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme (projet Biodiv' Pratique)
- Participer à la mise au point des politiques de l'eau avec les syndicats de rivières pour préserver les zones humides (CC des Loges)
- Valoriser les mesures de compensation dans le cadre de l'expansion économique du territoire (CC des Loges)



Calendrier : Court terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires : ARB, FREDON, CAUE, TOPOS

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Nb de communes réalisant un IBC	20%
Nb d'élus/agents participant aux Rando bio	A définir
Nb de projets biodiversité subventionnés par CRST / A vos ID	A définir
Moyens humains	Moyens financiers
0,2 ETP du chargée de mission biodiversité du PETR	Actions biodiversité aidées par le CRST et A vos ID +appels à projet réguliers



Action n°40 : Engager un Plan global, afin de rendre les consommations et les achats des collectivités exemplaires (appels d'offres vertueux, charte des achats responsables...)

- Inciter les collectivités à intégrer des critères environnementaux dans la commande publique (en lien avec la loi Climat et résilience notamment)
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités sur ce sujet



Calendrier : Moyen terme



Porteur : PETR, CC, Communes



Partenaires :

Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2028
Intégration de critères environnementaux dans la commande publique	OUI
Moyens humains	Moyens financiers
Pas de moyens humains supplémentaires nécessaires	Communication